

**ARRETE PORTANT INSCRIPTION SUR LE
TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE
D'INGENIEUR PRINCIPAL
AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Le Président du Nouvel Espace du Cher,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté fixant les lignes directrices de gestion en date du 28/12/2020,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'ingénieur principal est fixé comme suit pour l'année 2024 :

Rang de classement	Identité de l'agent	Date d'avancement
1	MOSNIER NATHACHA	20/06/2024

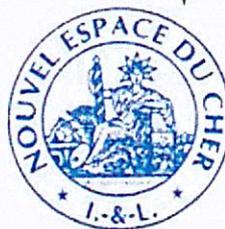
	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

Article 2 : Madame la Directrice est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché.

Fait à Bléré, le 02/07/2024

Le Président,

Monsieur Jacques PAOLETTI



Le Président,

○ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
○ informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter, de la publication du présent arrêté.